



Wallonie

## Walcors - Accès aux réseaux

Service public  
de Wallonie

Veillez renvoyer ce formulaire complété en un exemplaire par courrier ou par mail à l'adresse ci-contre



Service public de Wallonie  
Département de la Géomatique  
Direction de la Géométrie

Chaussée de Charleroi, 83 bis  
5000 Namur (Salzennes)

En cas de difficultés, vous pouvez contacter :

Direction de la Géométrie

Tél. : 081 71 59 22

Fax : 081 71 59 34

Mail : [gps@spw.wallonie.be](mailto:gps@spw.wallonie.be)

Site web: <http://gps.wallonie.be>

### Demande d'accès au réseau permanent de stations GNSS de référence WALCORS

#### Objet

WALCORS (WALLonia Continuously Operating Reference System) est le réseau permanent de stations GNSS de référence recouvrant la Région wallonne (Belgique).

Pour plus d'informations sur le réseau WALCORS, n'hésitez pas à consulter notre site internet <http://gps.wallonie.be>.

#### Public

- Administration
- Non-marchand
- Entreprise

#### Avantages

Mise à disposition d'un accès aux corrections GNSS du réseau WALCORS.

#### Conditions

Le demandeur s'engage :

- à honorer toutes les factures relatives à cette demande d'accès ;
- à limiter ses appels aux numéros qui lui seront communiqués avec sa carte SIM.

D'autre part, le demandeur accepte d'être localisé lors de ses connexions au réseau. Ces données de connexion sont conservées et réservées à un usage strictement interne du SPW.

## 1. Coordonnées du demandeur

### 1.1. Identification

Dénomination

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Pays

Téléphone

Vous êtes :

Administration

Service de l'administration

Non-marchand

Numéro d'entreprise

Non assujetti à la TVA

Entreprise

Numéro d'entreprise

Non assujetti à la TVA

Êtes-vous administrateur ?

oui

non

Veillez identifier votre administrateur :

M.

Nom

Prénom

Mme

### 1.2. Personne de contact

M.

Nom

Prénom

Mme

Téléphone

GSM

Courriel

Fonction

### 1.3. Adresse de facturation

L'adresse de facturation est-elle différente de l'adresse principale?

Oui

Rue	Numéro	Boîte
Code postal	Localité	Pays

Non

## 2. Nature de la demande

Les différents types d'accès possibles au réseau WALCORS (GSM, NTRIP, RINEX) sont détaillés à l'URL <http://gps.wallonie.be/access.html>.

Vous trouverez les différents tarifs proposés à l'URL [http://business.proximus.be/fr/Mobile\\_Smartphone\\_Surf/MSS\\_Rates.html](http://business.proximus.be/fr/Mobile_Smartphone_Surf/MSS_Rates.html).

### 2.1. Accès et utilisateur final

#### 2.1.1. Quels accès souhaitez-vous obtenir?

Connexion en mode GSM classique (au moyen d'une carte SIM spécifique délivrée par le SPW) :

Oui

Non

Connexion en mode NTRIP (internet mobile - GPRS/UMTS) :

Oui

Si vous avez choisi l'option SIM et NTRIP, remplissez seulement le plan tarifaire.

Plan tarifaire WALCORS choisi

Si vous avez choisi l'option NTRIP seulement, répondez aux questions suivantes.

Possédez-vous déjà une carte SIM WALCORS?

Oui

Souhaitez-vous lier ce compte NTRIP à votre carte SIM WALCORS?

Oui

Quel est le numéro d'appel de votre carte SIM WALCORS?

Quel est le plan tarifaire choisi pour le mode GPRS sur cette carte SIM?

Non

Non

Non

Post-traitement (téléchargement des fichiers RINEX)

Oui

Non

**2.1.2. Pour quel utilisateur final souhaitez-vous l'obtenir?**

L'utilisateur final est-il différent de la personne de contact?

Oui

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme		
Téléphone	GSM	
Courriel		
Fonction		

Non

Quel est son numéro de GSM?


### 3. Protection de la vie privée et voies de recours

Comme le veut la loi<sup>(1)</sup>, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon : Direction de la Géométrie ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision de l'administration wallonne ?

*Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif s'il est prévu dans la procédure.*



*Si votre insatisfaction demeure **après** ces démarches préalables, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du **Médiateur de la Région wallonne**.*

Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit **0800 19 199**

<http://mediateur.wallonie.be>

(1)

Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.